



27 septembre 2000

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

Destinataires: Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet: **Premier jour d'émission : 6 octobre 2000 :
timbres et plaquettes de prestige « Patrimoine mondial – l'Espagne »**

Timbres commémoratifs

1. Le vendredi 6 octobre 2000, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) mettra en vente une série de six timbres commémoratifs sur le thème « Patrimoine mondial – l'Espagne ».

* Date d'expiration de la présente circulaire : 16 octobre 2000.

2. Il s'agit de la sixième série de timbres de l'Organisation des Nations Unies illustrant des sites faisant partie du patrimoine mondial et de la quatrième série de timbres et de plaquettes de prestige consacrés, selon le cas, à un site faisant partie du patrimoine mondial ou à un groupe de sites du patrimoine mondial situés en un même lieu. La publication de ces timbres coïncidera avec une exposition philatélique et l'exposition « España 2000 » qui se tiendront à Madrid.

3. Ces timbres, d'une valeur de 0,33 et 0,60 dollar des États-Unis, 1,00 et 1,20 franc suisse, 4,50 (0,33 euro) et 6,50 (0,47 euro) schillings, ont été conçus par Robert Stein (Organisation des Nations Unies).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis – 1,00 franc suisse : 0,60 dollar; 1,20 franc suisse : 0,72 dollar; 4,50 schillings (0,33 euro) : 0,31 dollar; 6,50 schillings (0,47 euro) : 0,44 dollar – sous réserve de fluctuations des taux de change.)

Plaquettes de prestige

4. Le 6 octobre 2000, l'APNU mettra également en vente une cinquième série de plaquettes de prestige. Ces trois plaquettes se présentent de façon identique : elles contiennent chacune 24 timbres non oblitérés en valeur américaine, suisse ou autrichienne, selon le cas, et reprennent les illustrations des six timbres commémoratifs « Patrimoine mondial – l'Espagne ». Elles coûteront respectivement 2,40 dollars, 3,60 francs suisses et 36 schillings.

(Valeur équivalente en dollar des États-Unis – 3,60 francs suisses : 2,16 dollars; 36 schillings : 2,45 dollars – sous réserve de fluctuations des taux de change.)

Renseignements pratiques

5. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, Genève et Vienne, mais uniquement au cachet officiel premier jour de l'APNU. Le vendredi 6 octobre 2000, les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer les nouveaux timbres et les oblitérations premier jour aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 h 30.

6. On pourra se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la librairie des Nations Unies, au premier sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 h 30.

7. On trouvera des renseignements relatifs aux timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <www.un.org/Depts/UNPA>.